de leur hôpital. Les bâtiments de leur collège, vendus en 1797, furent rachetés par les habitants qui y installèrent un collège communal.

M. Dardenne a tiré bon parti de ses documents. On n'y trouve toutefois pas assez de nouveauté, ni de faits d'intérêt général. Il faudrait aussi veiller aux erreurs typographiques, surtout dans les noms propres. Une carte topographique n'eut pas été inutile, non plus que l'identification des noms de lieux cités dans les actes reproduits, pp. 280-286, d'après Duvivier.

J. DEWERT.

Société des Bibliophiles belges séant à Mons. LXXVe anniversaire. Mons, Léon Dequesne. — In-80, 115 p. Gravures et planches. Prix: 5 fr.

Cette publication, qui inaugure le Bulletin de la Société (c'est un extrait du t. I) publie, pour le grand public, le compte-rendu de la séance extraordinaire dans laquelle a été fêté le LXXVe anniversaire de l'Association, fondée à Mons le 4 avril 1835.

C'est son président actuel, M. Alph. Wins, qui s'est chargé de l'allocution principale, relative à l'historique de la Société (p. 9-23). Modestes furent ses débuts; les souscripteurs à l'effet de constituer une société de bibliophile à Mons, à l'instar de Paris», étaient Renier Chalon, Charles De Le Court, Henri Delmotte, Adrien Le Tellier, Martin Leroux, Emmanuel Hoyois, Il fut décidé que la Société pouvait comprendre vingt-cinq membres; qu'elle s'assignait pour but la publication de documents historiques et littéraires inédits, et la réimpression d'opuscules d'une grande rareté. Dirigée par Delmotte. président, et Renier Chalon, secrétaire, la Société fit imprimer son règlement avec la liste de ses 22 fondateurs et commença bientôt ses éditions et rééditions, qui se sont succédé jusqu'à ce jour, sans cesser de se distinguer par leur valeur intrinsèque et bibliophilique. Dans le cours de son intéressant exposé, M. Wins rappelle, en détail, l'activité de la Société et dit tout ce qu'elle doit à ses présidents successifs.

La biographie du premier président, Henri Delmotte a été publiée par la Société en 1836. Le présent opuscule donne celles de Renier Chalon (p. 25-62), Hector Manceaux (p. 63-66), Léon Dolez (p. 67-70), Inles De Le Court (p. 71-77). La biographie de Chalon est accompagnée de documents inédits, et fournit des renseignements nouveaux et très curieux, notamment sur une «pétition» antiflamingante, en date du 22 février 1844, et sur les raisons de sa composition du fameux catalogue du comte de Fortsas. Ces biographies sont de M. le président Alph. Wins.

Sous le titre Un bibliophile du IXe siècle, dom Ursmer Berlière évoque (p. 79-92) la figure d'un moine, Loup de Ferrières (en Gâtinais), qui, grand amateur de manuscrits, parcourut le monde à leur recherche et en réunit une importante collection.

Enfin, A propos du centenaire de la Bibliothèque publique de Mons, notre distingué collaborateur M. EMILE HUBLARD publie (p. 93-115)

des notes et souvenirs attachants, relatifs à cette institution dont il est le dévoué Conservateur. Il rappelle l'origine des premières collections, rend hommage à l'érudition et au labeur consciencieux de son plus ancien prédécesseur, Philibert Delmotte. Il fait l'historique de la Bibliothèque, le tableau synthétique de ses richesses nombreuses et variées, montre la très large utilisation qui en est faite par les diverses classes de la population.

Le volume est illustré de curieuses vignettes bibliophiliques et de portraits hors texte. L'édition est d'une élégante correction qui fait grand honneur à la maison Dequesne.

O. C.

LES LIVRES

HISTOIRE

Dr O. GUELLIOT: La Dinanderie et l'art du cuivre à Reims. Reims, Lucien Monce. — In-12, 44 p., fig. et 6 planches.

Le dernier courrier du soir m'avait apporté cet ouvrage, dont le titre piqua ma curiosité. Je ne sus en remettre la lecture au lendemain; les pages fuyaient de plus en plus intéressantes et, avec peine, je constatais que la quarante-quatrième était la dernière. Quel ne fut pas mon étonnement de lire ces deux dernières lignes: «une étude un peu aride sur l'art du cuivre à Reims». Certes, c'est un accès de modestic digne d'un érudit. Mais l'érudit oubliait qu'il était doublé d'un amateur d'art, qui sait intéresser en faisant partager son enthousiasme. Cet opuscule est le tirage à part d'un article inséré dans le tome CXXII des «Travaux de l'Académie de Reims». Cela dit assez que le travail peut affronter victorieusement toutes les sévérités de la critique historique moderne. L'auteur puise aux meilleures sources et sait judicieusement conduire son sujet. Je dois le signaler au début. il a un titre spécial à l'attention bienveillante des lecteurs wallons: c'est sa sympathie pour la Wallonie et pour l'industrie qui en fit la gloire. Traitant de l'industrie d'une ville de l'importance de Reims, un Rémois fait preuve d'une véritable impartialité en rendant hommage (je prends ce mot dans son sens féodal), à une ville de moindre importance et d'une nation étrangère. Je vois là une preuve de sa grande sympathie pour nous.

Bien que traitant son sujet dans des limites malheureusement trop restreintes, l'auteur a un cadre complet.

Il donne de la Dinanderie les définitions de Littré et de Havard. Je me permettrai de dire qu'il manque encore à la dernière, pour être complète et parfaite, un mot: «travaillés avec art». Ce mot ajouté, c'est absolument la définition que j'ai donnée dans le catalogue général de la Section des Beaux-Arts à l'Exposition de Charleroi, 1911. Ce mot je l'ai justifié.

M. Guelliot nous dit encore dans sa partie générale: «Les histo-

283

riens, qui se sont occupés de l'art du métal en Belgique, font remarquer que le cuivre repoussé ne date guère que du XVIe siècle. Ce que faisaient les Dinantais, c'étaient des œuvres en cuivre coulé ou fondue. Puisque l'occasion m'en est offerte, je me permets d'élever un doute au sujet de cette opinion. Les œuvres en fonte ont, naturellement, mieux résisté à l'action des années et il nous en reste un certain nombre de très anciennes, — cela se conçoit. Mais les Anges Thuriféraires de l'église St-Servais à Maestricht, ces chefs d'œuvre du repoussé, ne sont-ils pas du XIIe siècle? Et la plupart des ustensiles, notamment le classique chaudron, n'était-il pas battu?

J'ai déjà exprimé un regret au sujet de l'exiguité du travail de M. Guelliot. En particulier, une nomenclature des dinandiers, arrivés à Reims après le sac de Dinant en 1446, eut été très désirable. Les archives de Reims, seules, pourraient nous renseigner. Celles de Dinant, à ma connaissance, sont complètement muettes à ce sujet.

Les pages consacrées au Cerf de Gervais et au Candélabre de Saint-Remi sont vraiment d'un très grand intérêt. Quel dommage que ces pièces n'aient pas figuré à l'Exposition de Dinanderies, en 1903! Mise en face du candélabre de Milan (fac-similé très exact), le fragment eut fait l'objet d'intéressantes études comparatives.

Quant à la bassinoire qui fut d'un usage si répandu dans tous nos pays, on trouve ici la première étude complète qui nous en est fournie avec un essai de classification. Vraiment, le sujet en valait la peine et c'est encore un point qui appelle des développements.

L'auteur entre dans le détail des objets fabriqués à Reims: plaques tumulaires, cloches, canons, plaques armoriées, etc. Cette nomenclature correspond bien à ce qui se fabriquait à Dinant. Ce qui s'appelle à Reims porte-allumettes, a, dans notre wallon, un nom plein de saveur naturelle: li brocali, l'ancienne allumette s'appelant brocale.

Cette petite digression m'ouvre la porte à une plus longue qui, je l'espère ne déplaira ni à M. Guelliot, ni aux lecteurs de Wallonia. Il y a cinq ans, j'ai entrepris la restauration de l'ancienne industrie de la dinanderie. A l'une des premières séances du Comité des Amis de l'Art wallon, le Directeur de Wallonia me demanda un article sur l'état actuel de l'industrie artistique du cuivre en Belgique. Je me permis de lui faire remarquer que si, pour nous, c'est une question artistique, pour d'autres c'est une question industrielle et commerciale, et que le sujet était très délicat. Mon interlocuteur comprit ma réserve. Je dois avouer qu'un autre motif m'arrêtait à ce moment. Ma tentative, l'Ecole libre de Dinanderies avec l'atelier d'apprentissage, était sur le point d'échouer. J'étais découragé. J'avais entrepris la lutte contre la machine, et la machine, si puissante de nos jours, m'écrasait. C'était une lutte à mort que j'avais entreprise! - qu'on me permette cette hyperbole. A l'heure actuelle, je respire et l'avenir m'apparaît plein de promesses. Je répondrai donc, en quelques mots, au désir qui m'a été exprimé.

Le commerce offre aujourd'hui deux sortes de dinanderies: d'abord celle qui est l'œuvre complète de la machine, pour la forme (tour) et pour l'ornementation (frappe); ensuite, celle qui est l'œuvre de la machine et dont l'ornementation est faite à la main. Cette façon est de beaucoup supérieure à la première et fournit de bonnes pièces. Elle se pratiquait d'ailleurs au XVIIIe siècle.

Certes ce n'est pas là mon idéal. Mon idéal me paraît bien être celui de M. Guelliot, et c'est précisément ici le point d'attache de ma digression. L'auteur de la brochure, en effet, ne cache pas son horreur pour la machine, même dans la confection de la batterie de cuisine: «C'est bien, en effet, parce qu'on y sent la main » de l'ouvrier, dit-il, que l'on aime à voir ces riches batteries de cui» sine, qui faisaient, autrefois, la joie des yeux et l'orgueil des » ménagères».

Je termine. M. Guelliot a droit à la reconnaissance des Amis de l'Art wallon pour la contribution si importante qu'il apporte à l'histoire de notre glorieuse industrie et, en particulier, je me fais un devoir de le remercier personnellement des encouragements qu'il me donne pour travailler à la restauration que j'ai entreprise.

Abbé Tichon.

E. FAIRON: Notes sur la domination bourguignonne dans la principauté de Liége, 1468 à 1476. (Extrait du Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. XLII.) In-8°, 90 p.

Jusqu'ici, les érudits liégeois qui s'étaient occupés de l'histoire liégeoise à l'époque des désastres de 1466-1476, avaient négligé les archives de la Chambre des comptes de Bruxelles; M. Fairon a eu, avec raison, recours à cette source, et des cinq registres de comptes des receveurs bourguignons, il nous a donné ce travail qu'il appelle modestement Notes.

Lorsqu'il s'empara de Liège, en 1468, Charles le Téméraire avait résolu de détruire à jamais cette ardente cité aux proportions d'un gros village: il avait fixé le nombre maximum des maisons qui pourraient y être relevées et s'était fait céder le quartier de l'Île, où il établit une forte garnison et un tribunal échevinal. En outre, il accabla la principauté de Liège d'obligations financières de toute espèce, rentes perpétuelles, contributions militaires, etc. M. Fairon expose en détails, les exactions auxquelles furent soumis, pendant ces dix ans, les malheureux Liégeois. Les comptes de receveurs de la principauté fournissent de précieuses indications sur les amendes qui furent imposées aux vaincus et sur les dépenses effectuées au moyen de ces recettes: plus de 500.000 livres furent ainsi versées dans le trésor du duc de Bourgogne. Ajoutez à cela, les dépenses occasionnées par les gages des fonctionnaires bourguignons, la solde des gens de guerre, les messagers, les fortifications, les frais de justice, etc. C'est aussi sur ces recettes que le duc Charles fit confectionner deux cierges, pesant chacun 180 livres, qui furent donnés aux églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

L'une des études les plus intéressantes de M. Fairon est celle qu'il a consacrée à la population de Liège de 1470 à 1476: en utilisant avec une sagacité remarquable les comptes du receveur de l'ÎleDuc, il établit la renaissance progressive de la vieille cité liégeoise, malgré les terribles menaces du duc Charles. Si, en 1469, la ville est encore à l'état de ruines, le nombre des maisons, l'année suivante, s'élève à 558, à 820 en 1473, et en 1474 à 933: on était encore loin de la population de 20.000 âmes que M. Fairon attribue à la cité ardente en 1468. De là, il passe à la critique de l'étude de M. Hansay sur la population de la principauté de Liège, et il conclut qu'il faut réduire au tiers les estimations publiées par M. Hansay.

Un chapitre du travail de M. Fairon est consacré aux recettes du tonlier du pont des Arches de 1470 à 1476: le commerce avait presque complètement disparu, mais ce compte est intéressant pour le prix des vivres au XVe siècle. Après l'examen des dépenses inscrites dans les comptes du receveur de l'Ilc-Duc, M. Fairon montre la renaissance du pays de Liège, les indices de réaction nationale contre la domination bourguignonne et, enfin, la fuite des fonctionnaires après la mort du duc Charles, au début de janvier 1477.

Cet ensemble de notes, des plus intéressants pour l'histoire économique du pays de Liège pendant cette malheureuse période, se termine par la publication de quelques annexes, dont deux sous forme de tableaux statistiques très clairs, où sont analysés quelques uns des documents utilisés par M. Fairon.

DD. BROUWERS.

E. FAIRON: La chaussée de Liége à Aix-la-Chapelle et les autres voies de communication des Pays-Bas vers l'Allemagne au XVIIIc siècle. (Extrait du Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, t. XII.) Verviers, Féguenne. In-80, 156 p. et 1 carte.

Ce n'est pas aux lecteurs de Waltonia qu'il faut parler de la question des voies de communication, les difficultés soulevées par le projet de détournement des grands express internationaux, sacrifiant des agglomérations aussi importantes que Liége et Verviers, sont récentes, semble-t-il, et cependant aux siècles antérieurs des questions de ce genre ont soulevé des négociations et presque des conflits vers lesquels les historiens n'ont pas encore jusque maintenant dirigé leurs recherches. C'est le XVIIIs siècle, qui a surtout été marqué par la création de nouvelles routes; la Principauté de Liège comme les Pays-Bas autrichiens virent leurs souverains entreprendre de multiples négociations pour le développement de ces moyens de transport. Aussi convient-il de féliciter l'érudit archiviste qu'est M. Fairon, d'avoir abordé ce sujet, en commençant par l'histoire d'une des routes les plus importantes de la Belgique orientale.

M. le chanoine Laenen, dans sa belle étude sur le Gouvernement de Botta-Adorno dans les Pays-Bas, de 1749 à 1753, a exposé en détail les plans grandioses de ce ministre qui voulut rendre à nos provinces le transit vers l'Allemagne qui avait eu une si grande importance pour notre commerce au XVIe siècle: pour cela, il fallait entreprendre la construction d'une série de canaux et de routes, destinés à relier Ostende au Rhin. L'on voit l'importance qu'un tel projet devait avoir pour la principauté de Liège et pour l'ancien pays

de Limbourg, dont les territoires allaient être traversés par les nouvelles voies de communication. Dès le début de 1749, des négociations avaient été entamées entre le commissaire impérial dans le Limbourg et quelques membres des Etats de Liège. Mais, aussitôt que l'on connut les projets du gouvernement de Bruxelles, des adversaires ne tardèrent pas à intriguer pour les faire échouer: tout d'abord les Hollandais, jaloux de leur puissance commerciale, puis aussi les magistrats de certaines villes qui désiraient bénéficier des avantages de cette nouvelle route. De longues discussions s'engagèrent entre Liège et Bruxelles, comme au sein des Etats de la principauté. Pendant ces négociations, les Etats de Limbourg avaient décidés la construction de la chaussée de Herve à Aix-la-Chapelle; quelques années plus tard, la communauté de Petit-Rechain, si importante pour son industrie textile à cette époque, obtenait la jonction de Hodimont à la grande chaussée. à Battice. Mais ce ne fut qu'en 1766 que la jonction des routes liégeoises aux chaussées du Limbourg ne trouva plus d'opposition au sein des Etats de Liège. A ce moment, une nouvelle route était décidée vers Spa par Theux; le gouvernement des Pays-Bas cherchait à relier le Limbourg et le Luxembourg, sans passer par le pays de Liège; un embranchement de Herve à Rafhay était décidé en 1783, après de longues tergiversations. Ainsi, durant près de cinquante ans, ces deux Etats, Pays-Bas et Liège, si bien faits cependant pour s'entendre, ne cessèrent de susciter des conflits, soit au sujet des douanes, soit au sujet des routes. l'un ne voulant pas accorder à l'autre des avantages dont l'industrie et le commerce régional pourrait tirer un énorme profit.

M. Fairon a exposé toutes ces négociations dans une étude très attachante qui marque encore une fois l'esprit particulariste de nos ancêtres; son travail constitue un chapitre des plus importants de l'histoire économique de notre pays liégeois-limbourgeois au XVIIIe siècle. Ajoutons qu'une excellente carte, reproduisant le tracé des routes avec leurs embranchements, est annexée à cette étude et en facilite singulièrement la lecture. L'auteur a droit à nos sincères félicitations.

DD. BROUWERS.

SOCIOLOGIE

La Semaine sociale. (Extrait du Bulletin de l'Institut de Sociologie Solvay). Bruxelles, Misch et Thron. — In-80, 55 p.

La Belgique, petit pays où «l'Union fait la force», est travaillé à la fois par tous les ferments de dissolution: dissensions religieuses, dissensions de classe, dissensions de langue; et si des esprits novateurs n'ont pas encore réussi à lui injecter le virus antisémite, c'est, assure-t-on, parce que les Juifs n'y sont pas assez nombreux!

Il ne servirait à rien de se lamenter: il faut en prendre son parti. Il importe, surtout, qu'on prenne le meilleur parti.

Parmi les questions qui agitent — si l'on peut s'exprimer ainsi — l'âme endormie du peuple belge, il en est une qui intéresse particu-

lièrement Wallonia: celle des races et des langues. Ce problème, posé depuis la naissance même de la nationalité belge, sans qu'on soit parvent à lui donner de solution satisfaisante, s'impose chaque jour davantage à l'attention des plus indifférents. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'Institut de Sociologie Solvay lui ait consacré une partie de sa Semaine sociale d'octobre 1912.

M. Deraet y examina les possibilités respectives de développement des populations de la Flandre et de la Wallonie. L'infériorité matérielle et intellectuelle du peuple flamand, qu'il ne songe même pas à contester, date, selon lui, de la révolution industrielle qui s'accomplit vers le milieu du XIX^c siècle.

En effet, «à la fin du XVIII» siècle et au début du XIXe, les provinces flamandes étaient une région très prospère. Une culture modèle y assurait la subsistance d'une population nombreuse. L'industrie linière y constituait, en outre, une source importante de richesse...; les Flandres et le Brabant, le Hainaut et Liège présentaient, au début du XIXe siècle, un développement économique sensiblement analogue. Mais, vers 1840, l'application de la vapeur à l'industrie, l'introduction d'une technique nouvelle vint (sic) bouleverser cet état de choses. Elle fixa la grande industrie en Wallonie; dans les Flandres, elle ruina l'industrie linière» (p. 207 du Bulletin).

Des capitalistes fondèrent bien en 1838 quelques usines perfectionnées. à Gand, La Linière Gantoise et La Lys, de même que, à Liège, La Linière St-Léonard. Mais ces exemples ne furent pas suivis. Les Flamands se sont montrés incapables de s'adapter aux nécessités nouvelles de production. «Par suite de leur manque de connaissances générales et techniques, les ouvriers flamands sont condamnés aux travaux peu qualifiés, aux besognes de manœuvres... Les employeurs doivent acquérir l'art délicat de diriger leurpersonnel ouvrier, de façon à en tirer le plus grand rendement possible, sans toutefois lui porter préjudice... Or, les chefs techniques des usines flamandes en sont incapables».

Au contraire, les Wallons assimilèrent facilement les inventions nouvelles; leur industrie prit un essor extraordinaire et la population ne cessa de s'accroître. Cependant, la Flandre ruinée se dépeuplait; ses habitants émigraient en France; la misère décimait la population, le nombre des décès dépassant le nombre des naissances. Ainsi, «l'arrondissement de Thielt comptait, en 1846, 4.550 décès pour 2.800 naissances».

Ces désastres eurent sur la race une action profonde dont on se ressentit encore pendant longtemps: «la génération qui naquit pendant les années de misère était affaiblie et étiolée. Cinquante ans plus tard, le Dr Houzé, étudiant l'évolution de la taille en Belgique, pouvait prolonger jusqu'alors les effets déprimants de cette terrible convulsion économique. Ainsi, tandis que la révolution industrielle apportait dans la partie wallonne du pays, une prospérité inouie et provoquait un magnifique essor industriel, elle apportait dans les Flandres la misère et la ruine. L'infériorité économique des provinces flamandes est essentiellement le résultat de ces contingences historiques».

L'infériorité industrielle des Flandres à l'heure actuelle est connue. On sait que les grandes industries à hauts salaires sont localisées surtout en Wallonie, tandis que les industries à domicile, avec leurs salaires dérisoires, leurs journées de travail interminables et leurs conditions insalubres, ont trouvé dans les deux Flandres leur terrain d'élection. On sait par le recensement industriel que les trois quarts des chevaux-moteurs employés dans les industries et les métiers de la Belgique, se rencontrent dans les quatre provinces wallonnes, contre un quart seulement dans les quatre provinces flamandes.

Quant à l'agriculture des Flandres, on ne peut pas dire qu'elle soit plus importante que celle de la Wallonie, car son domaine agricole est beaucoup plus restreint, quoique le nombre d'agriculteurs soit plus considérable. Elle est seulement plus intensive (1).

Mais si l'agriculteur flamand retire du sol un revenu plus élevé par hectare, on ne peut l'attribuer, ni à son intelligence, ni à son instruction.

On sait depuis longtemps que les méthodes de culture des paysans flamands sont extrêmement variées, à tel point que «pour les décrire exactement, il faudrait presque étudier la pratique de chaque village», ainsi que s'exprimait un auteur allemand en 1900. Et celuici, après avoir décrit la patience, l'économie, le labeur infatigable des paysans flamands ajoutait: «ils tiennent fermement à leurs antiques usages et c'est par une expérience séculaire que leurs méthodes d'exploitation se sont adaptées aux aptitudes naturelles du sol» (2).

Ajoutons que ce revenu élevé par hectare, obtenu au prix d'un dur labeur, on le constate généralement chez les peuples agricoles prolifiques obligés de tirer leur subsistance d'un domaine rural insuffisant, tels que les Japonais et les Chinois, dont on a souvent comparé la culture à du jardinage (3). De même, il faut voir dans les cultures intensives des Flandres, simplement la conséquence de la densité de la population agricole, du système des petites exploitations avec peu ou point d'ouvriers salariés, mais avec le labeur énorme que le paysan flamand, aidé par sa famille, sait fournir pour une modeste rémunération (4).

Quant aux procédés rationnels qui sont de plus en plus appliqués à l'agriculture au XIXe siècle, les Flamands continuent le plus souvent à les ignorer. Les Wallons, au contraire, s'en sont emparés et savent en tirer profit. M. Deraet en donne une preuve bien curieuse: «Par suite, dit-il, du défaut de culture générale et de con-

⁽¹⁾ LAURENT DECHESNE: La Wallonie agricole et industrielle, dans « l'Echo de l'Industrie de Charleroi » octobre 1912. Voir aussi son rapport sur La situation matérielle de la Wallonie, présenté au Congrès wallon de 1905. (Ci-dessus t., XIII p. 266-286).

⁽²⁾ Von Chlapowo Chlapowski : Belgische Landwirthschaft im 19. Jahrhundert. (Stuttgart, Gotha) p. 28.

⁽³⁾ Laurent Dechesne : Cours de Géographie économique, à l'Ecole des Hautes Etudes de Liége.

⁽⁴⁾ Cr. l'excellent livre de l'Anglais Rowntrage : Comment diminuer la misère, Etudes faites en Belgique (Paris, Giard, 1910) p. 109 et suiv.

naissances techniques, ces progrès n'ont pu pénétrer suffisamment dans la Belgique flamande et l'on constate que le chiffre d'affaires des associations d'intérêt agricole, est plus considérable dans les provinces wallonnes. Voici, à cet égard, un tableau significatif, qui renseigne en regard les uns des autres, les achats faits par ces associations dans deux provinces, l'une flamande, l'autre wallonne, en 1906:

PRODUITS					Flandre orientale	Prov. de Liége	
Semences						2,750	80.428
Engrais chimiques						197.551	3.866,500
Aliments pour le bétail						490.584	4.650.070
Machines			*			14.474	41.350

Or, la Flandre orientale compte trois fois plus d'agriculteurs que la province de Liège. «Cette différence provient évidemment d'une culture plus scientifique dans cette dernière province».

Et M. Deraet rappelle le bas niveau intellectuel des Flandres, le grand nombre d'illettrés, le niveau social inférieur, l'alcoolisme, la criminalité. Il importe donc de renforcer au plus vite l'instruction.

Mais ici se dresse aux yeux de M. Deraet, un obstacle très sérieux: celui des langues, qui s'élève entre la classe éclairée et le peuple flamand. Faut-il, ou bien que celui-ci apprenne le français, ou bien que celle-là apprenne le flamand? Voilà la question!

La question des langues apparaît donc avec une importance de tout premier ordre.

En conséquence, l'Institut dirigea aussi de ce côté ses investigations, encore qu'il ne paraisse pas les avoir poussées bien loin, à en juger par le compte rendu de la Semaine sociale.

Il y eut d'abord un échange de vues. M. Pirenne fit remarquer que «s'il est impossible de changer la langue de la masse, il n'est pas moins difficile de déraciner la langue de l'élite!» M. Willems constata «qu'une élite flamande èmerge de plus en plus, joue des coudes et, par la force même des choses, finit par gêner l'ancienne élite française qui, jusque là, avait seule toute la place. Il en est résulté des frôlements, un antagonisme...» Il aurait pu ajouter que les Wallons se sont aperçus depuis longtemps de l'existence de cette nouvelle élite.

Après ces échanges de vues, le cours s'en fut excursionner à la frontière linguistique de la Wallonie, du côté de Renaix et de Courtrai et l'on s'en revint, toujours convaincu de la fixité de la ligne des langues, de l'inaptitude des paysans flamands à apprendre le français et le néerlandais, et de leur répugnance à envoyer leurs enfants à l'école. — Notons encore ce détail curieux: un abbé, littérateur flamand de la région, lut aux membres du cours, des pages écrites en un flamand si merveilleusement émouvant et clair, qu'un bon Wallon s'écria: «Je n'ai rien compris et j'ai cependant si bien senti!» (sic). Tel est le mot de la fin du chapitre consacré à ces recherches scientifiques.

Laurent Dechesne.

FOLKLORE

JEAN CHALON: Les arbres fétiches de la Belgique. Anvers, Buschmann. — In-80, 83 p., avec 4 pl. et 1 carton en couleurs.

Au cours de ses recherches sur les arbres remarquables de la Belgique, l'auteur a constaté qu'un certain nombre d'entre eux sont un objet de culte. Il nous les présente dans ce volume, en exposant les rites, généralement curatifs, dont ils sont l'objet. Arbres à clous, arbres où l'on noue la fièvre, arbres à statues miraculeuses, arbres à prières et à ex-votos, que l'auteur a observés ou qu'on a observés pour lui, chacun est l'objet d'une notice, dont on regrette parfois la brièveté et où l'on trouve, par contre, des considérations morales, anticléricales, antireligieuses même. Mais l'auteur explique fort bien, en somme, les idées, dites primitives, qui se trouvent à la base de tous ces petits cultes. Et ses notices les plus détaillées sont relatives à des arbres de chez nous: le Tilleul de Gilly, le Chêne d'Herchies. L'édition est superbe.

Jules PEUTEMAN: La Saint-Jean et la Saint-Eloi à Mont-Dison. Verviers. Chalon et Leclercq. — In-12 de 31 p. avec 2 planches.

La fête des Saints Jean-Baptiste et Eloi, qui se célèbre chaque année à Mont-Dison était illustrée autrefois par une cavalcade dite «course de saint Eloi». De tous côtés s'empressaient ce jour-là, les ruraux désireux de faire bénir leurs chevaux par le prêtre à l'issue de la messe, après avoir fait au galop le tour de l'église. La fête se continuait, comme il est d'usage général, par des danses, des mangeailles et des beuveries, dans les cabarets des environs. Tous les accès, depuis Dison jusqu'au village étaient, du reste, garnis d'échoppes, d'éventaires de gagne-petit, de marchand de jouets et d'articles de pacotille, etc. C'était une vraie et plantureuse «fête», à laquelle ne manquait aucun élément d'attraction. On vendait des drapelets en papier, de forme triangulaire, collés sur batonnets d'osier, que chacun achetait pour en orner le collier des chevaux, pour se les attacher à la boutonnière et au chapeau, pour, enfin, les fixer au mur des écuries et des étables, en vue d'y attirer la grâce de saint Eloi. L'auteur a laborieusement reconstitué l'historique de cette fête, qui tomba en désuétude peu après 1850, et qu'on tenta vainement de rétablir, il y a quelques années. Une introduction historique relative au village de Mont, au culte de St Jean-Baptiste et de St Eloi, et, au cours du récit, mainte observation ingénieuse, prouvent chez l'auteur autant d'érudition que de goût. Son opuscule peut servir de modèle aux études de l'espèce:

and the property of the best of the party of

All the state of the second state of the sta

between the characteristic and the plant of the second war assets

A Personal of the little all the little and the lit

O. C.

ROMAN

Georges WILLAME: Monsieur Romain. Bruxelles, Association des Ecrivains belges (Dechenne et Cie). — In-12. Prix: fr. 3,50.

Voici un livre nouveau de M. Georges Willame, qui débuta, il y a quelques années, par un roman, le Puison, où il étudiait, à la faveur d'une attachante étude psychologique, les influences qui ramènent un «déraciné» vers sa terre et son foyer.

Monsieur Romain, qu'il nous offre aujourd'hui, est une nouvelle toute simple et menue, mais riche d'observation sagace et de sensibilité nuancée. C'est à peine si l'on y discerne les linéaments d'une idylle sans complication sérieuse, dans le cadre d'une petite ville placide, quiète, où l'on vit plus lentement qu'ailleurs, où dans les rues l'herbe pousse entre les pavés, où derrière les rideaux de leur salon démodé, les matrones occupent leur désœuvrement à épier ce qui se passe chez le boutiquier d'en face. Cette vie des petites cités sans industrie est la plus complètement «provinciale» qui soit. Mais elle a sa saveur et sa poésie pour ceux qui, comme le contemplatif Romain Biourge, le discret héros de M. Willame, savent tirer du spectacle des êtres et des choses une philosophie délicate et profonde.

Ce Romain, professeur de belles lettres au collège, est, comme son ami le positif ingénieur Victor Maurage, le locataire d'une vieille demoiselle despotique, romanesque et lettrée. Celle-ci ne consent à s'abstraire du souvenir de ses amours d'autrefois, que pour s'employer à favoriser les tendres et honnêtes projets qu'elle voit éclore autour d'elle. Et c'est ainsi qu'en servant les vœux de Victor, qui s'est épris du joli profil de Mlle Gertrude Marcq, elle fait le chagrin de Romain qui aime, lui aussi, et depuis plus longtemps, cette jeune fille, mais qui, timide et indécis, n'a rien laissé deviner de son inclination. Après quelques incidents, bientôt aplanis, le mariage se décide sous les yeux mêmes de Romain, qui s'effacera selon son habitude, et se replongera, pour ne pas trop souffrir, dans ses chères études d'archéologie.

C'est tout: point de drame, point de catastrophe. Et néanmoins, cette modeste anecdote est attachante par l'émotion contenue et par l'ironie sourde et fine dont l'auteur a su l'imprégner, par l'harmonie amortie et le pittoresque en demi-teinte dont il a coloré son récit. Monsieur Romain, qui éprouve tant de plaisir à s'ausculter, à analyser ses rêves et ses sensations, est un intellectuel de qualité singulière qui fait penser à un petit neveu nivellois du Monsieur Bergeret, d'Anatole France, et son humble odyssée évoque aussi, par son atmosphère, tels lucides et subtils romans de mœurs provinciales de René Boy-lesve.

Il y a beaucoup de goût et de secrète élégance idéologique dans cette nouvelle au cours exempt de heurts, qui doit son agrément aux gestes un peu ternes de quelques bourgeois dont les originalités sont assurément tempérées. Mais tels qu'ils sont, ils vivent selon les modalités complexes de la vérité, et dès qu'ils apparaissent, ils nous intéressent précisément parce qu'ils sont vivants. Voici, à côté des protagonistes, l'ancien notaire féru d'archéologie, l'industriel aux idées courtes, sorti du rang et fier de ses origines plébéiennes, le petit rentier jouisseur et faraud, grand ordonnateur du protocole des banquets et des fêtes, l'ecclésiastique bourru et mal soigné, et les vieilles dames autoritaires... Tout ce monde se meut sans fièvre, ou presque, au long des jours identiques, et les uns sont tournés vers l'avenir et ses espérances pratiques, et les autres vers leurs souvenirs ou vers l'archaîque lointain d'une ville dont l'atmosphère «gris cendré» est celle même de ce récit limpide et volontairement atténué.

C'est en vérité l'âme de Nivelles, claire et fine, qui transparaît dans l'optimisme un brin nostalgique et secrètement attendri, dans la bonhomie doucement malicieuse, dans la pure écriture nette et sobre, précise et nombreuse de ce livre gracieux et charmant. Aussi bien, la villette a beau être paisible, on sent que sa tranquillité est éveillée, saine et gaie, pleine de ressources, allègre, et qu'elle n'a rien de cette torpeur dolente et morne que les siècles font peser sur la vétuste poussière des cités flamandes.

Nous ne croyons pas que l'auteur ait une seule fois, dans son ouvrage, tracé le mot wallon. Mais il a fait mieux. Par une œuvre qu'il ne faut pas juger sur sa modestie, il honore les plus hautes qualités franco-wallonnes d'équilibre, de franchise, de justesse et de fine sensibilité. Monsieur Romain est de ces livres sans prétention qui ne s'imposent pas par l'éclat des virtuosités superficielles, mais qui, par la richesse intime de leur substance, par l'art sincère et l'harmonie ordonnée de leur composition, par les délicatesses d'âme et d'esprit qu'ils révèlent, conquièrent et retiennent le lecteur difficile...

CHARLES DELCHEVALERIE.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu, avec «prière d'insérer», de M. L. Cloquet, professeur à l'Université de Gand, auteur de l'ouvrage sur les Artistes Wallons (Van Oest, Editeur), dont notre collaborateur M. R. Dupierreux a longuement parlé dans notre dernier numéro (p. 145-153), une lettre que nous publions ci-après, en y joignant les observations de M. Dupierreux, auquel nous l'avons communiquée.

Gand, 6 avril 1913.

Monsieur le Directeur de Wallonia,

Monsieur Richard Dupierreux, dans le nº 3, 1913, de votre excellente revue, a rudoyé mon petit livre sur les artistes wallons. Je rends hommage à sa science et j'accepte quelques-unes de ses critiques. J'aurais dû écrire: «de le Pasture» et Gossart. J'apprends avec plaisir que l'Histoire de la peinture au pays de Liège peut être considérée

comme une œuvre définitive, et je fais réparation à la mémoire de mon ami feu Jules Helbig.

Mais laissez-moi demander comment Monsieur Dupierreux peut me reprendre d'exclure du groupe wallon Lucidel et Delcour, alors que je consacre un alinéa (p. 82) au premier, et une demi page (p. 39) au second, parmi les artistes locaux. Comment n'admet-il pas, que je laisse Watteau à la France, puisqu'il est né sur un sol devenu français et a reçu une formation artistique française, tandis que je retiens Beauneveu, parce que de son temps l'éducation était régionale.

Il me semble enfin, qu'on peut, sans contradiction, admettre la coexistence en Wallonie de l'idéalisme et de la sensibilité, que j'oppose au réalisme flamand.

Wallon émigré en Flandre, j'ai voulu apporter ma part modeste aux travaux de mes congénères, en faisant pour le grand public, un abrégé des connaissances acquises sur nos artistes, et je l'ai fait dans une forme nouvelle, collective pour nos cinq provinces: je n'ai eu en vue qu'un livre de vulgarisation.

C'est peu, mais ce peu était-il indigne d'un accueil indulgent dans Wallonia?

Agréez, Monsieur le Directeur, mes sentiments distingués.

L. Cloquet.

Mon cher Colson,

Je ne crois pas avoir rudoyé le livre de M. Cloquet, mais simplement avoir dit, en toute sincérité, ce qui devait être dit. L'importance de cet ouvrage n'a pas échappé à Wallonia: il est le premier qui groupe, en un même essai de synthèse, le passé esthétique de la Wallonie entière; il est destiné à une large diffusion et, en raison de l'autorité de celui qui le signe et de la firme qui le publie, risque de témoigner aux yeux des étrangers de la valeur de notre art. Tous ces titres à notre attention, étaient aussi des titres à notre sévérité; M. Cloquet comprendra que nous eussions aimé trouver impeccable cet essai de vulgarisation d'une cause qui nous est si chère.

Je crois que la lecture trop hâtive de mon article a induit M. Cloquet en erreur: je n'ai pas écrit qu'il avait refusé à Lucidel et à Del Cour une place dans le groupe wallon; j'ai dit qu'il avait repoussé des artistes dont l'éducation n'était ni plus ni moins internationalisée que la leur; il me paraît singulier, en effet, de dénier à Gossart le droit d'être Wallon, sous prétexte qu'il fut pétri d'influences étrangères quand on accorde à Lucidel, compénétré d'art allemand, à Del Cour, continuateur de la tradition du Bernin, un droit semblable. Je comprends que M. Cloquet éprouve des scrupules au sujet de Watteau, né en terre française et nourri de pensée française; mais si l'on admet le principe de la territorialité en cette matière, je me demande (p. 150) «pourquoi faire de Boulenger un Flamand, alors que son origine est nettement tournaisienne». Enfin, je n'ai pas contesté la thèse de M. Cloquet, au sujet de l'opposition de la sensibilité idéaliste des Wallons et du sens réaliste des Flamands; cette

thèse, accréditée par le livre récent de M. Wilmotte, est devenue classique; mais il m'a paru contradictoire d'admettre en certains endroits du livre, cette opposition et de se targuer ailleurs, de l'unité animique des artistes belges; enfin, j'ai cru voir, dans l'analyse même de la sensibilité wallonne, certaines antinomies que j'ai indiquées p. 153.

Ces critiques mises à part, le fait d'avoir bien voulu consacrer aux Artistes Wallons de M. Cloquet, six pages entières, ne prouve-t-il pas à suffisance le vif intérêt qu'a pris Wallonia à cette publication? Croyez, mon cher Colson, à tout mon dévouement.

R. Dupierreux.

N. D. L. Dir. — Il va sans dire que la publication de la lettre de M. Cloquet a été accordée à titre exceptionnel. Nous n'entendons nullement, par le fait, reconnaître en principe, aux auteurs dont les livres nous sont envoyés pour comptes rendus, le droit de répondre dans nos pages aux critiques que nos collaborateurs ont la faculté et l'entière liberté de formuler suivant leur sentiment. En posant un précédent, nous contreviendrions aux usages généralement suivis et présenterions à nos jeunes confrères, nouveau-venus dans la presse, un déplorable exemple. Il y a là une double responsabilité qui nous astreint aux plus formelles réserves. L'initiative de M. Cloquet est du reste elle-même, — tout le monde en conviendra, — un fait exceptionnel.

REVUES ET JOURNAUX

La Société de musique de Tournai, par J. Dupré de Courtray (Revue tournaisienne, mars). - Cette histoire, bien détaillée et contée avec verve, est intéressante à divers titres. On sait combien est souvent précaire, en province, l'existence d'une grande institution de concerts. La créer n'est rien, mais la faire durer est une autre affaire; ce ne sont guère des questions artistiques, mais de banales difficultés matérielles, généralement, qui empêchent les organismes de ce genre de vivre et de prospérer. La musique, on l'a dit, est le plus cher de tous les bruits et le dilettante assistant à l'exécution d'un oratorio de Bach ou de Handel et qui croit payer cher une stalle de cent sous, ne se doute assurément pas de ce que représente le budget d'un grand concert, orchestre, solistes, répétitions, faux frais... Une institution de concert ne peut prospérer qu'avec le concours de tous, c'est dire que, en province surtout, elle doit bénéficier d'un vrai courant d'opinion, être, en un mot, populaire. On remarque également que ces institutions sont, en général, la création d'un seul homme, qui en incarne les tendances et communique à tous ses adhérents, la conviction et l'enthousiasme qui l'animent.

C'est le cas de la Société de musique de Tournai, création exclusive de M. le baron Stiénon du Pré. Il nous raconta lui-même, voici quelques années, comment, exilé par les hasards de la vie dans le

Tournai silencieux d'il y a vingt-cinq ans, il fonda la Société de musique, «parce qu'il s'ennuyait». Et la Société grandit, prospéra, groupa en un ensemble superbe les belles voix et les bonnes volontés disponibles dans la vieille cité; depuis vingt-cinq ans, elle organise tous les hivers d'excellentes exécutions des grands ouvrages classiques et modernes du genre de l'oratorio, qui attirent des auditeurs de toute une moitié de la Belgique et du Nord de la France.

Pourtant la Société connut des heures difficiles. Une crise faillit se produire, naguère, en raison de l'activité politique de son fondateur et président. C'est un travers nettement belge de faire intervenir les questions de ce genre où elles n'ont que faire; en l'espèce, la Société de musique fut dénoncée comme un foyer de propagande cléricale (¹)! Or, faut-il faire remarquer que des auditions avec soli, chœurs et orchestre empruntent nécessairement la forme de l'oratorio? Heureusement, le bon sens reprit le dessus et l'on ne tenta plus, à notre connaissance, de dénaturer le caractère d'une institution qui fait l'honneur de Tournai comme celui de M. Stiénon du Pré lui-même. Vingt-cinq ans, pour une société de concerts, est déjà un bel âge. Cependant, celle de Tournai «ne le paraît pas»; jamais elle ne fut aussi vivante et aussi active, et tant que cette activité ne se ralentira pas, Tournai comptera comme un véritable centre de la haute culture musicale en Wallonie.

E. CLOSSON.

Le plus ancien des peintres wallons (Flandre libérale, 31 mars). — M. Louis Maeterlinck, conservateur du Musée de Gand, signale que M. F. de Mély a découvert à Brunswick, dans l'église Saint-Blaise, une inscription latine dont voici la traduction:

«Sachez tous que c'est Jehan le Gaulois (gallicus) qui a peint ces » murailles. Demandez à Dieu qu'il lui permette de vivre à Bruns-» wick: Jean Wale Peter. — Si je savais aussi bien donner la vie » aux corps que je sais les dessiner, je mériterais de m'asseoir à côté » des dieux».

Ce Jean (de) Wale, ou le Wallon, vivait vers 1145. C'est tout ce que nous savons de lui. Mais n'est-il pas absolument surprenant de découvrir ainsi, après sept cent cinquante ans d'oubli, un nom pourtant bien visible, devant lequel tant de générations ont passé, sans jamais songer à le lire. C'est assurément le plus vieux peintre wallon, dont on ait jusqu'ici relevé la signature, celle-ci étant presque contemporaine de la fameuse Vierge de Dom Rupert de Liége, qui date de 1130. Nous espérons que cette belle découverte fera plaisir à M. J. Destrée, qui organisa naguère notre inoubliable exposition d'art wallon de Charleroi.

L'article auquel, M. Louis Maeterlinck fait allusion est de la Revue de l'Art ancien et moderne, de Paris, qui donne un fac-simile de l'inscription.

Une Wallonne, Eva Papleux, par Arille Carlier (Gazette de Charleroi, 23 mars). - Eva Papleux, née à Tubize, en Brabant, décédée à Bologne le 18 août dernier, épousa, à Bruxelles, un jeune professeur italien, Tito Zanardelli, venu en Belgique étudier les dialectes wallons et qui devait écrire la préface du dictionnaire namurois de Pirsoul. Douée d'une intelligence dramatique remarquable, elle parut avec succès sur la scène wallonne de Nameur po tot, à Bruxelles. A Paris, invitée à la Société des Parlers de France, en 1896, elle récita, devant Antoine Thomas et l'abbé Rousselot, des morceaux choisis de nos poêtes wallons. Mais ce n'étaient là que des délassements pour son esprit curieux et infatigable. Elle avait étudié cinq ou six langues. Elle travailla avec son mari à une carte dialectologique de la Belgique, publiée en 1898. Elle découvrit des stations préhistoriques à Sept-Fontaines, Genval, Rixensart et offrit ses trouvailles à la Société d'Anthropologie de Bruxelles: ces travaux lui valurent le diplôme de mérite à l'Exposition de Bruxelles en 1897. En Italie, elle collabora à divers journaux, écrivit plusieurs volumes, des Impressions de voyage, des Lettres intimes et familières, des Essais littéraires, un drame en cinq actes. Elle termina le glossaire patois de son village natal, ouvrage resté inédit avec quelques autres, que M. Zanardelli se propose de publier avec le concours des compatriotes de sa femme. Une épitaphe posée sur la tombe d'Eva Papleux à la Cernosa, rappelle au passant ses qualités d'épouse et de mère et dit que celle qui repose là caima sa patrie d'adoption tout en restant fidèle à son pays».

MEMENTO. — Le Roman Pays de Brabant pourrait servir de type aux revues régionales. Les numéros parus sont intéressants et variés, sa présentation est excellente, et la revue est illustrée de gravures sur bois tout à fait savoureuses de M. P. Collet. Notons spécialement un «coq hardi» heureusement venu. Toutes nos félicitations à notre jeune confrère.

— Flamberge, qui se publie à Mons, pourrait être à la région montoise ce que le Roman Pays est à la région nivelloise. Mais la vaillante revue qui groupe divers talents méritoires, préfère ne pas se raciner, semble-t-il, et rester purement française. Son dernier numéro est consacré tout entier à l'admirable écrivain Romain Rolland, et notre collaborateur Richard Dupierreux y a écrit, en l'honneur de «Jean-Christophe», une importante étude.

De Richard Dupierreux encore, dans la Revue de Belgique, une nouvelle, dont l'auteur a eu soin de ne pas nous envoyer le tirage à part, de peur d'être loué de trop près. C'est une étude psychologique tout à fait remarquable, qu'il est bien impossible de ne pas aimer.

 L'action d'art, revue mensuelle, organe officiel de la Société pour la Propagande esthétique en Basse-Sambre, vient de paraître. La

⁽¹⁾ Des allégations identiques furent formulées à l'égard de la société des Concerts de Musique sacrée d'Anvers, qui exécuta récemment les Béatitudes de César Franck. Le compte rendu d'une admirable exécution de la Missa solemnis de Beethoven, adressé par nous à une revue d'art, nous fut retourné avec prière de l'envoyer à une « officine cléricale »!!

Société se propose d'organiser des conférences, des expositions et des fêtes; elle s'intéressera à la protection des sites, à la conservation ou restauration d'édifices; elle réagira contre les spectacles licencieux, vulgarisera la saine littérature, organisera des excursions, patronera des fêtes artistiques. Au sommaire de ce premier numéro: un poème de Edm. Doumont; le carnet du promeneur, par Maurice Tumerelle; l'art à l'école, par Georges Bille; Landelies et l'abbaye d'Aulne, par Léon Foulon; Laissons chanter nos enfants, par Léon Montfort. Il y a là d'excellentes intentions, une ferme volonté de les réaliser, et un bon début. Nous souhaitons longue vie à ce nouveau confrère. (Rédaction: Maurice Tumerelle, à Floreffe. Un numéro: f. 0,25.)

 Le Temps (1er mars), dans sa rubrique «Art et curiosité», parle d'Un grand animalier suédois, Bruno Liljefors, dont une exposition

s'est ouverte à Paris.

Bruno Liljefors est né à Upsal en 1860. Par sa mère, il se rattachait à une ascendance artistique. Elle descendait d'un sculpteur de race wallonne, famille entrée en Suède au dix-septième siècle avec ces Wallons de langue française qui, à cette date, vinrent en nombre perfectionner dans les mines suédoises le travail du fer. — Sur ces Wallons, partis avec Louis de Geer, on peut voir Wallonia, t. XIV (1906), p. 425 et suiv.

- Dans le Bulletin des Musées royaux, M. Joseph Destrée décrit un

curieux miroir mosan du XIIe siècle.

- Dans le Guide musical (30 mars), M. Henry de Curzon rendant compte du volume de Saint-Saëns, Ecole Buissonnière (Lafitte), parle en ces termes de la «vanité» de Grétry: «Comment M. C. Saint-Saens qui, plus d'une fois, rétablit la vérité en remontant aux sources, maintient-il cette légende de la «vanité démesurée» des Mémoires de Grétry? Comment lui fait-il dire une phrase pareille: «Ceux qui ont du génie feront des opéras-comiques comme moi; ceux qui n'ont que du talent feront des opéras comme Gluck; ceux qui n'ont ni génie ni talent feront des symphonies comme Haydn ? Où a-t-il trouvé cette absurdité monstrueuse? Il n'y en a pas trace sous la plume de Grétry; et je pourrais citer vingt exemples de déclarations tout juste opposées, où Grétry, invariablement, s'incline du plus profond de ses convictions devant Gluck et se déclare incapable même d'essayer de l'atteindre: «Tel est vrai, lorsqu'il peint les passions dans leur simplicité; s'il veut les suivre dans leurs exagérations, ce n'est plus qu'un enfant qui veut manier la massue. - C'est de moi que je parle.» Peut-on parler avec plus de simplicité et de modestie?... Et ceci après un grand éloge de Gluck: «Quel avantage y aura-t-il pour l'art musical, quand j'aurai, très inférieurement à Gluck, fait une tragédic en musique? ». - Tous les mémoires de Grétry sont dans ce goût. Mais on ne les lit pas; on préfère les railler sans les connaître.»

L'Apôtre de Marie, organe des Missions et des Œuvres de la Société de Marie, qui s'édite à Nivelles, publie, dans ses numéros de mars et avril, deux articles très agréablement écrits, par M. J. Suint-Sernin, sur les légendes de Jean de Nivelles, d'après l'étude

de M. O. Colson, qui a paru dans Wallonia en 1900, puis en édition revue, dans les Annales du Cercle archéologique de Nivelles.

La Gazette de Bruxelles a annoncé dans un articulet reproduit par divers journaux que M. E. Closson «vient de faire une découverte piquante» qu'il expose dans le SIM français: à savoir que César Franck serait «un peu Allemand par le sang». Ainsi présentée, la nouvelle est inexacte. En réalité, M. Closson, dans son article (que nous résumerons dans le prochain numéro) reproduit et commente, avec toutes les références d'usage, l'article de M. Delchevalerie sur les origines de Franck, qu'on a pu lire, ci-dessus p. 123.

PIERRE DELTAWE.

LES EXPOSITIONS

BRUXELLES. — L'Exposition de M. Georges Lemmen, à la Galerie Georges Giroux, a été un véritable triomphe. Voici passé vingt ans que M. Lemmen expose au XX, puis à la Libre Esthétique, aux Salons de Vie et Lumière, de l'Estampe. Dès ses débuts, il sut conquérir l'admiration sincère d'un petit groupe d'artistes et d'amateurs avertis qui pressentaient en lui l'un des talents les plus originaux de notre Ecole.

En France, où il exposa à diverses reprises, son succès fut toujours très vif; en Allemagne, on apprécia non seulement le peintre mais encore l'artiste au goût rare et au sens décoratif parfait, et une maison d'édition lui confia le soin de dessiner un nouveau type de caractères d'imprimerie.

Mais en Belgique, le succès fut particulièrement lent à venir et il fallut assister à ce spectacle, toujours émouvant et parfois dou-loureux, d'un artiste luttant vingt années avec une foi et une opiniâtreté admirables, une indifférence complète à l'insuccès, un caractère élevé repoussant toute transaction avec le goût du public.

Aujourd'hui la bataille est gagnée; le public s'est avoué vaincu, séduit, charmé, et le Musée de Bruxelles qui, précédemment avait accueilli deux dessins rehaussés de M. Georges Lemmen, vient d'accepter à l'unanimité des membres de la Commission, un grand tableau, — un nu dans un paysage méditerranéen, — qui figurait à l'exposition récente de l'artiste.

Cette exposition fut une révélation pour ceux-là mêmes qui depuis longtemps étaient les admirateurs du talent de M. Georges Lemmen: des fleurs et des natures mortes aux tonalités solides, vibrantes et assourdies tout à la fois; des paysages d'une délicatesse, d'une rareté et d'une intensité de coloris surprenantes; des figures conçues avec une recherche d'étoffes et de draperies aux harmonies brillantes et étouffées, dans un style plein de séduction profonde; des nus chantants dans la lumière de paysages du Midi. Jamais encore M. Georges Lemmen n'avait donné d'une manière aussi complète toute la me-

sure de son talent. Il n'est pas une œuvre de lui qu'on oublie l'ayant bien vue, qu'on ne revoie en souvenir avec une parfaite netteté.

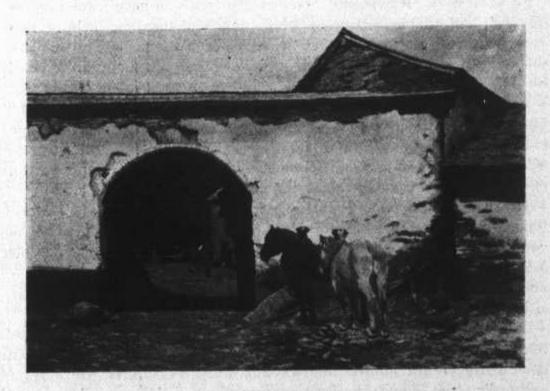
M. Georges Lemmen qui s'apparente aux impressionnistes français, aura, dans cette Ecole, qui compte tant de maîtres, une place de premier plan; un jour viendra, où la Belgique le reconnaîtra comme un de ses artistes les plus purs et les plus personnels.

M. Alfred Duriau, au Cercle artistique et littéraire, vient d'ouvrir une excellente exposition de peinture, de dessin et de gravure. Les tableaux de cet artiste étaient jusqu'à présent peu connus; on n'oubliera pas son panorama de Rome, certains portraits, dont une petite petite esquisse dans les tons bleus, et une série d'impressions rapides cueillies en Italie. Le graveur, l'un des meilleurs élèves d'auguste Danse, était depuis des années très apprécié; ses portraits, ses paysages sont d'un beau style et il trouve dans l'emploi de la pointe sèche des veloutés profonds d'une forte richesse de couleur.

ROBERT SAND.

* * *

CHARLEROI. — Dans les Salles de la Bourse, du 6 au 20 avril, M. Louis Loncin expose 56 toiles qui témoignent de son probe et vaillant effort pour exprimer la poésie des sites champêtres de l'Ardenne. M. Loncin est un paysagiste et un animalier des plus



Louis Loncin. - Entrée de ferme à Lierneux.

distingués. Sensible surtout aux nuances délicates et aux grands horizons de l'Ardenne, il s'abstient résolument de toute violence et de toute brutalité. Sa peinture un peu grise, un peu monotone, vaut par la sobriété, la distinction, la finesse douce, les grandes lignes de la composition. Elle n'éblouit pas, mais elle charme et, pour qui s'y attache, une émotion s'en dégage. Une Entrée de ferme à Lierneux, une Moisson, quelques temps gris, sont les meilleures toiles de cette exposition qui obtient un franc succès, rappelant celui que le peintre connut il y a cinq ans, lorsqu'il exposa pour la première fois à Charleroi.

LA MUSIQUE

Les « Béatitudes » de César Franck à Anvers. — Nous ne pensons pas qu'il existe ailleurs en Belgique, une Association de l'importance de la Société des Concerts de musique sacrée d'Anvers. Au point de vue «qualitatif», oui, mais non au point de vue «quantitatif», si l'on peut employer ces termes de prosodie. Nous possédons, un peu partout, et notamment à Liège, d'excellentes chorales mixtes, mais, malgré le zèle de leurs chefs, les groupements de ce genre ne réunissent d'habitude qu'un nombre trop restreint d'amateurs disposés à se soumettre à la discipline de fréquentes répétitions. Or, indépendamment de la qualité de l'interprétation, l'effet de masse des chœurs est indispensable dans l'exécution des grands ouvrages du genre de l'oratorio. C'est ce que l'on parvient à réaliser dans des villes hollandaises et allemandes d'importance très secondaire; c'est ce que l'on est parvenu à réaliser à Anvers, où M. L. Ontrop, un jeune musicien, disciple de Peter Benoît, est parvenu à grouper sous sa baguette, plusieurs centaines de choristes qui, avec des solistes de premier ordre et un orchestre d'importance équivalente, ont donné dans les dernières années, des exécutions modèles des grands oratorios de Händel, des messes de Bach et de Beethoven, du Requiem allemand de Brahms, du Franciscus de Tinel, etc.. Nous ne connaissons d'équivalent que la Société des Concerts de Tournai, fondée par M. le baron Stiénon du Pré et dirigée par M. de Loose, - mais qui, toutefois, n'atteint pas encore un pareil nombre d'exécutants.

Néanmoins, l'exécution d'un ouvrage tel que les Béatitudes n'était point, pour la Société anversoise, une entreprise ordinaire. Non tant à cause de la longueur et de la difficulté matérielle de cette partition qu'en raison de son caractère tout spécial, de sa complexité, de son fin chatoiement expressif, d'une certaine monotonie résultant du plan poétique lui-même, des quelques faiblesses indéniables dans la génialité de l'ensemble et que peut atténuer la qualité de l'interprétation. Dans le cas présent, il faut surtout tenir compte du style propre de César Franck, si éloigné du tempérament musical flamand et en particulier, peut-on dire, de l'école anversoise.

Et bien, la réussite fut complète. M. Ontrop, en vrai Anversois, avait conçu l'ouvrage dans un sentiment intense et le rendit dans une note pathétique, peut-être un peu appuyée, mais d'une communicative émotion; visiblement, il avait su mettre tout son monde au même